Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 49 (1952)
Heft: 7

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† Alfred Décoppet

Le 4 juin, au crématoire de Lausanne, une nombreuses assistance de parents, amis et contemporains, d'apiculteurs aussi, était réunie pour rendre à Alfred Décoppet, décédé à l'âge de 83 ans, un ultime hommage.

Membre vétéran de la Société d'Apiculture de Lausanne, il en était une figure pittoresque et populaire. Le pasteur, après les consolations pieuses sut tirer de son activité apicole des considérations élevées, qui allèrent au cœur de chacun...

Tout jeune, encore apprenti boulanger, notre collègue avait un modeste rucher, qu'il agrandit quand il vint s'établir à La Sarraz. Il avait rempli son jardin de ses ruches qu'il transportait chaque année à La Praz, puis à Vaulion, pratiquant, bien avant d'autres, l'apiculture pastorale. Venu à Lausanne, il acquit une terre importante à la limite de Prilly. L'acte de vente stipulait que ce terrain était réservé expressément à l'apiculture. A. Décoppet y installa jusqu'à 150 ruches auxquelles il vouait tous les soins que lui avait appris son long contact avec les abeilles. Il avait baptisé sa maison « Clos du Rucher » ; c'était une profession de foi.

Aux membres de sa famille qui lui faisaient remarquer le faible rapport de son travail apicole, il répondait : « Ce n'est pas du travail, c'est du plaisir et tout plaisir se paie ». Des piqûres, il disait : « Ce sont des caresses ». Réflexions d'un apiculteur passionné. Quand un essaim s'envolait sans espoir de retour, il en était vexé, comme d'une infidélité. Quand vous saurez qu'il y a peu de temps, A. Décoppet conduisait encore son automobile et venait à la ville à vélo, vous aurez une idée de sa vitalité.

Son amitié pour ses amis apiculteurs était solide ; il aimait les longs entretiens sur le comportement des abeilles et la conduite des colonies. Il était fidèle à sa société d'apiculture.

A ses fils, à sa fille, à toute sa famille, la Société d'Apiculture de Lausanne exprime ses condoléances émues et très sincères.

A. G.

† Mme Vve Rosa Stern

Le jeudi 30 mai, une assistance particulièrement nombreuse rendait les derniers devoirs à Mme Vve Rosa Stern, épouse d'un apiculteur dont nous avons aujourd'hui cinq fils, tous de grands apiculteurs de la Romande.

Section Grandson - Pied du Jura

L'excursion au Liebefeld, prévue pour fin juin, a dû être renvoyée à fin juillet pour des raisons indépendantes de notre volonté. Les membres seront avisés par convocation individuelle.

Contrôle du miel : Les membres de la section qui désirent bénéficier du contrôle du miel voudront bien s'inscrire auprès de M. N. Clément, rue Haldimand 31, Yverdon, jusqu'au mardi 15 juillet 1952.

Le comité.

Section de Cossonay

Comme de coutume, la Section de Cossonay organise le contrôle du miel, dernier délai pour la première récolte 15 juillet. Il sera perçu une somme de Fr. 2.— pour couvrir les frais ; s'adresser au président.

La course d'été est prévue pour le dimanche 10 août, but : la Dôle. Le billet collectif, Cossonay - St-Cergue, est de Fr. 8.30. Les membres sont priés de s'inscrire en versant le montant de la course, auprès du secrétaire-caissier Jean Dupuis, à Penthalaz.

Le comité.

Société d'Apiculture de Lausanne

Les apiculteurs de Lausanne, ou sections voisines, qui participeront à la réunion de Delémont les 5 et 6 juillet prochains et qui désirent profiter d'un billet collectif, *dès Lausanne*, peuvent s'inscrire auprès du président soussigné en envoyant le prix du billet collectif, soit *Fr. 18.*—, par mandat postal, jusqu'au *vendredi 4 juillet*, courrier du matin, le billet devant être établi ce même jour. Réduction si le nombre est supérieur à 14 inscriptions.

Départ de Lausanne à 14 h. 14, le samedi 5 juillet.

Départ de Delémont à 16 h. 53, le dimanche 6 juillet.

Rendez-vous, grand hall, à 14 h. Port de l'insigne recommandé.

Auguste Grandchamp, Fauconnières 5, Lausanne 12.

Société d'Apiculture Ajoie - Clos-du-Doubs

La sortie à Künten avec visite des établissements de MM. Meier frères, décidée à notre assemblée générale de printemps aura lieu le dimanche 24 août si le nombre des participants est suffisant. Rassemblement derrière la gare à Porrentruy, départ en car à 6 h. 30 par Delémont-Moutier-Olten-Lenzbourg-Künten, arrivée à 10 heures. Visite des établissements avant midi (environ 2 heures), puis départ en car sur la montagne du Hasenberg où aura lieu le dîner soit au restaurant, soit pique-nique tiré du sac. Le retour se fera par Zurich-Schaffhouse (visite des chutes du Rhin)-Bâle-Lucelle-Porrentruy, arrivée vers 21 heures. Le prix du car seul est de Fr. 21.— par personne. Les membres désirant prendre part à cette magnifique course sont priés de s'annoncer jusqu'au 10 août au plus tard en versant le montant indiqué ci-dessus sur notre compte de chèques postaux IV *a* 2262 Bienne. Ils voudront aussi indiquer au verso du bulletin s'ils prennent part au dîner au restaurant.

Le comité.

Section Côte Neuchâteloise

Rappel : Nous rappelons aux membres que l'assemblée aura lieu le 13 juillet à Lignières, à 14 h. 30 chez M. Jean Bonjour, suivie d'une conférence de l'inspecteur des forêts M. Nägel.

Pour le comité : *Ed. Veillard*, secrétaire.

Fédération Jurassienne des Sociétés d'Apiculture

Il est rappelé à tous les membres qui ne l'auraient pas encore fait, que le paiement de la cotisation d'assurance loque et noséma, soit Fr. 0,30 par colonie doit être effectué jusqu'au 20 juillet prochain. Chacun est prié d'utiliser le bulletin de versement au compte de chèque IV *b* 1398, qu'il a spécialement reçu ce printemps. Ceci afin d'éviter des frais de remboursement et un surcroît de travail au caissier, ainsi que le non-paiement d'indemnité en cas de destruction de colonies pour cause de maladies. Passé le délai précité, nous vous prions de réserver bon accueil au remboursement. L'adresse du nouveau caissier est la suivante : André Eicher, agent de police, Saint-Imier.

Le comité de la Fédération.

Société Genevoise d'Apiculture

Réunion amicale mensuelle, lundi 14 juillet 1952, à 20 h. 30 précises, au local rue de Cornavin 4.

Sujet : *Etude sur la fausse teigne.*

Société des apiculteurs éleveurs

La station de fécondation de Cronay est ouverte à tous les apiculteurs de la Société romande. Souche carniole jusqu'au 31 juillet ; ensuite souche italienne.

S'adresser à M. Curty Robert, en Calamin, Yverdon, téléphone 2 36 26.

Société d'Apiculture du district de Conthey

L'assemblée générale annuelle eut lieu le dimanche 25 mai, au café du Simplon à Ardon.

Présidée par M. Gaillard, cette réunion a connu son succès habituel. Après lecture du protocole de la dernière assemblée et approbation des comptes, le président souhaita la bienvenue à Mlle de Wessa, de la Section de Sion, qui a bien voulu être des nôtres en ce jour.

Passant en revue l'activité du comité en 1951, il annonce le départ pour un monde meilleur de deux de nos membres et prie l'assemblée de se lever pour honorer leur mémoire.

M. Gaillard expose ensuite le cas soulevé à Sembrancher en 1951, lors de la réunion des délégués de la Fédération Valaisanne, au sujet de l'encaissement des primes par les caissiers de section. Après une longue discussion, empreinte du meilleur esprit, il est décidé de se conformer à l'art. 17 des statuts de la société et 7 de la Fédération Valaisanne.

Autre sujet : le contrôle du miel. La caisse ne pouvant supporter les frais de contrôle, la taxe fixe sera portée de 3 à 4 fr., plus 50 ct. par 50 kg. de miel contrôlé.

Au moment de renouveler le comité, MM. Fernand Aubert et Albert Genetti, malgré les sollicitations qui leur sont faites, n'acceptent pas une nouvelle réélection. Ils sont remplacés par MM. Jean Bessero et Alexis Bornet.

La partie administrative terminée, notre inspecteur des ruchers fait une causerie sur les maladies des abeilles, avec démonstrations microscopiques et tableau aimablement mis à notre disposition par le Liebefeld.

Comme il se doit, l'assemblée se termina par un excellent banquet dû aux soins de Mme et M. Bonvin, que nous remercions vivement.

Un merci tout spécial à la Commune d'Ardon pour son vin d'honneur.

L'assemblée du 25 mai 1952 restera parmi nos meilleurs souvenirs.

Le secrétaire : *J. Delèze.*

Société d'Apiculture de Lausanne

Cette société a eu, le dimanche 15 juin, son assemblée statutaire d'été à St-Cergue, par une belle journée. Réception fort aimable à l'Hôtel de l'Observatoire, dirigé par M. Auberson, le frère de notre ami et apiculteur de mérite Constant Auberson.

La séance, ouverte à 10 h. 30, a rapidement épuisé l'ordre du jour. L'assemblée a admis 10 candidats. Elle a écouté avec plaisir un procès-verbal très complet de son bon secrétaire Jean Aebi, consacré à l'assemblée du 20 janvier ; rendu hommage à Alfred Décoppet, vétéran récemment décédé ; discuté et admis le budget de 1953. Enfin, entendu une conférence de son président, qui, après un bref tour d'horizon à travers les âges a montré que l'apiculture contemporaine est à un tournant, caractérisé par trois principes : 1. le renouvellement régulier des reines ; 2. la tentative de rendre à l'abeille la grandeur normale, qu'elle a perdue par l'emploi trop prolongé de rayons et de cires gaufrées d'un module trop petit ; 3. par la pratique de l'échange d'abeilles apathiques avec des abeilles de ruches actives.

Cet exposé fut suivi d'une intéressante discussion qui a montré une opposition à l'agrandissement des cellules.

Après l'apéritif, un substantiel déjeuner fut servi, puis, sans s'attarder, la cohorte prit le train pour la Givrine, l'agreste et si caractéristique pâturage du Jura. Une violente averse vint rappeler aux participants que juin est capricieux. Cependant le souvenir de cette journée sera très agréable. Ils l'ont bien marqué puisque, de St-Cergue à Nyon, les voix unies célébrèrent en chants du pays la joie de tous.

A. G.

Apiculture et photographie

Ami, apiculteur, photographe-amateur, songe que l'illustration complète heureusement les textes.

Si tu réussis à saisir quelque chose d'intéressant à ton rucher ou ailleurs pense à ton Journal suisse d'apiculture. Merci d'avance. *Le rédacteur.*

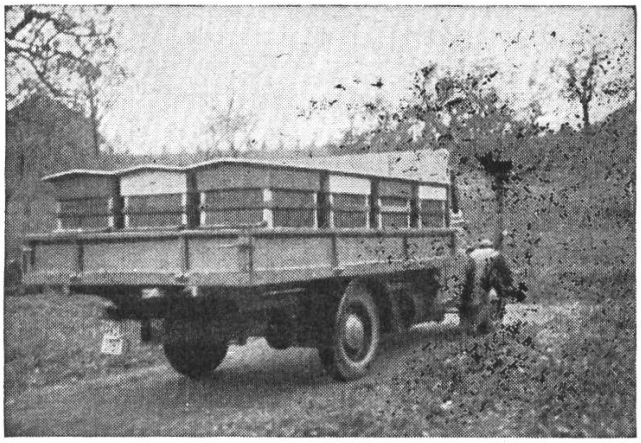

Apiculteurs!

vous qui rêvez
d'une ruche simple,
pratique et robuste,

demandez la

Ruche Pastorale

DB ou DT

Expérimentée depuis de nombreuses années. Etudiée et adaptée spécialement pour le transport. Très maniable, idéale pour la plaine et la montagne.

Prix spéciaux par quantité

Pour la prochaine saison, demandez :

Ruches pépinières - Ruches - Ruchettes - Ruches d'observation - Armoires et coffres à rayons - Cadres montés et non montés - Coussins-nourrisseurs - Cire Brogle et Meier - Balances pour ruches Zinc perforé - Enfumoirs - Voiles - Gants

Tout le bon matériel pour l'apiculture

Boîtes - Bidons - Maturateurs - Extracteurs - Cuves - Librairie Apicole
Farine de Soya en paquets de 2 - 4 1/2 et 9 kg.

ETABLISSEMENTS RITHNER

CHILI-MONTHEY (Vs) - Tél. (025) 4 21 54

Le Prix Courant 1952
vous sera adressé d'office dans le courant d'avril